

Pour diffusion immédiate

LA SOCIÉTÉ CIVILE EXHORTE LE FÉDÉRAL À L'ACTION QUANT AUX POLITIQUES MONDIALES SUR LES DROGUES

Un plan d'action en 10 points pour des politiques saines sur les drogues est rendu public avant le forum sur les drogues de l'Assemblée générale de l'ONU

TORONTO, 18 avril 2016 — Cent organismes de la société civile canadienne exhortent le Gouvernement du Canada à défendre des positions progressistes et fondées sur des données probantes, cette semaine, lors d'un forum mondial sur les drogues. Dirigé par le Réseau juridique canadien VIH/sida et la Coalition canadienne des politiques sur les drogues (CCPD), ce mouvement de la société civile invite la ministre fédérale de la Santé, la D^{re} Jane Philpott, à adopter et promouvoir une série de 10 recommandations, à titre de chef de la délégation canadienne à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) consacrée aux drogues. Les recommandations incluent la mise à l'échelle de l'appui à la réduction des méfaits et la décriminalisation de la possession de drogues pour usage personnel.

Du 19 au 21 avril, pour la première fois en près de vingt ans, l'UNGASS réunira la communauté internationale pour discuter d'enjeux relatifs aux politiques sur les drogues. En 1998, en proclamant l'objectif d'un « monde sans drogue », l'Assemblée générale avait adopté une déclaration et un plan d'action mettant l'accent principal sur la prohibition et l'application de la loi, pour tenter d'y arriver. Depuis, la « guerre contre les drogues » a systématiquement dévasté des communautés, violé des droits humains et nui à la santé publique, sans mettre fin à la consommation de drogues (problématique ou autre) — ni même la réduire de manière significative.

L'UNGASS de cette semaine se veut une réponse à la demande croissante d'une révision des politiques sur les drogues et d'un débat honnête et transparent sur ce qui fonctionne et ce qui doit changer. La réunion pourrait être un important jalon dans le développement d'une nouvelle approche internationale aux politiques sur les drogues qui soit basée sur les données et sur les principes des droits humains et de la santé publique, plutôt que sur la prohibition et le châtime. De plus, ces positions concernent directement le Canada, à l'heure où son nouveau gouvernement fédéral signale d'importantes nouvelles orientations au chapitre des politiques sur les drogues, et où la Cour suprême a affirmé vendredi sa désapprobation à l'égard des peines minimales obligatoires pour certaines infractions liées à la drogue.

« Après un long silence, le Canada pourrait reprendre une position de leadership mondial raisonné en ce qui concerne les politiques sur les drogues », affirme Donald MacPherson, directeur général de la CCPD. Lors de la récente réunion de la Commission des stupéfiants à Vienne (un préambule à l'UNGASS), le Canada a livré une puissante déclaration avant-gardiste, épousant de nombreuses positions progressistes en matière de politiques sur les drogues et signalant au monde la volonté du gouvernement d'aller de l'avant avec la légalisation du cannabis en dépit de complications que

posent les traités de l'ONU sur le contrôle des drogues. « L'UNGASS est une occasion pour la ministre de la Santé d'aller encore plus loin dans ses déclarations, en rejetant les politiques néfastes en matière de drogues et en promouvant la santé et les droits humains de tous. »

Vu l'interférence de certains États parmi les plus acharnés, le document final de l'UNGASS risque fortement d'être un échec décevant. Toutefois, un vigoureux plaidoyer de la part d'États de principe comme le Canada pourrait assurer que d'importants énoncés de position soient inscrits au registre. Ces derniers pourraient contribuer à un élan politique mondial pour un éventuel virage des politiques et traités internationaux en matière de drogues, vers le respect des droits humains et la promotion de la santé publique.

« En dépit de preuves scientifiques convaincantes à l'appui des mesures salvatrices de réduction des méfaits et en dépit de la pratique inadmissible de la peine de mort dans certains pays pour punir les infractions liées aux drogues, ce qui contrevient au droit international, ni l'un ni l'autre de ces enjeux n'est susceptible d'être mentionné dans le document final à adopter par l'Assemblée générale de l'ONU », signale Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « Nous avons rencontré maintes fois la ministre Philpott et l'avons incitée à faire en sorte que le Canada se joigne à d'autres pays pour signaler ces enjeux lors de l'UNGASS. »

Le Canada doit s'efforcer de reprendre sa place au sein de l'ONU en tant que voix raisonnée pour les droits humains et pour une approche constructive et progressiste aux problèmes mondiaux. Son leadership en matière de politiques sur les drogues aura non seulement un poids important lors du forum mondial, mais il incitera également les États plus progressistes à prendre part aux discussions sur l'urgente nécessité de modifier notre réponse aux drogues et de mieux protéger les droits humains, la santé publique et la sécurité publique.

Lisez la déclaration : <http://www.aidslaw.ca/site/canadian-civil-society-calls-for-federal-action-on-global-drug-policy/?lang=fr>.

-30-

Contacts :

Lauryn Kronick

Agente des communications et du rayonnement, Réseau juridique canadien VIH/sida

Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 236)

Courriel : lkronick@aidslaw.ca

Shea Dewar

Coordonnateur des communications et de l'implication

Coalition canadienne des politiques sur les drogues (CCPD)

Téléphone : +1 778-837-6502

Courriel : shead@sfu.ca